

DISCOURS DU TRÔNE

MOTION TENDANT À L'ADOPTION DE
L'ADRESSE EN RÉPONSE—SUITE
DU DÉBAT

Le Sénat passe à la suite de la discussion, interrompue le mercredi 5 mai, sur la motion de l'honorable M. Bourque, appuyée par l'honorable M. Aird, tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

L'honorable Allister Grosart: Honorables sénateurs, je suis heureux d'avoir l'occasion, grâce à la motion à l'étude, de féliciter à mon tour l'honorable sénateur Bourque et l'honorable sénateur Aird pour la maîtrise dont ils ont fait preuve en présentant la motion au Sénat.

Le sénateur Bourque a le grand avantage, envié par certains d'entre nous, de pouvoir facilement exprimer ses vues dans les deux langues. Le sénateur Aird nous a démontré la grande logique de son esprit et c'est pourquoi, à mon avis, son discours s'est révélé le plus pondéré que j'aie entendu depuis ma venue au Sénat.

Je rends hommage à Votre Honneur, et il me fait plaisir de vous transmettre quelques-uns des compliments que j'ai entendus relativement à la façon dont vous vous assurez notre bonne volonté, en toute bonne humeur la plupart du temps, et surtout en expliquant à l'occasion le Règlement aux sénateurs qui ne comprennent pas.

Je rends hommage, naturellement, à mon propre leader (l'honorable M. Brooks). Je suis assuré que nous sommes tous heureux de le voir revenu au Sénat ce soir, après s'en être été absenté à l'occasion de travaux officiels. Je crois que dans un mois il célébrera le quarantième anniversaire de services consécutifs dans l'un ou l'autre des parlements du Canada. Nous qui siégeons de ce côté lui devons beaucoup pour la direction et la sagesse dont il a sans cesse fait preuve et qui font honneur au Sénat.

Honorables sénateurs, je passe maintenant à la motion dont nous sommes saisis. Quoi qu'on puisse dire encore ou ne pas dire de ce document sur lequel la motion se fonde, le programme est certainement vaste et exhaustif. En vérité, il est difficile de songer à quoi que ce soit d'intéressant sur la scène politique du Canada qui n'en fasse partie. On a le sentiment que l'un des conseillers de Son Excellence a reçu instruction il y a un mois ou deux de lire les journaux, de noter tout ce que tel groupe ou telle personne a déclaré que le gouvernement devrait faire, dire ou penser, et de s'assurer que ce point soit touché dans ce document. Ainsi, tout est là.

D'après mon propre calcul, le discours promet au moins 53 mesures législatives en vue d'adopter de nouvelles lois ou d'en modifier d'autres.

Certains prétendent que c'est un programme électoral. En fait, un des principaux journaux qui appuient le gouvernement coiffait son reportage, le lendemain de la lecture du discours du trône, de la très brève manchette suivante: c'est une élection! Pour ma part, je crois qu'il ressemble davantage à un des passe-temps ou des occupations du ministre de l'Agriculture. Je trouve que c'est évidemment un programme à double fin destiné à être mis à exécution goutte à goutte, si la session se prolonge, sinon à être amélioré à des fins électorales plus tard. Si mon expérience est valable, je dirais qu'il aurait besoin de grandes améliorations pour servir à cette dernière fin. C'est un véritable canevas.

On a mis beaucoup de soins à faire ressortir la plupart des points importants sur le plan politique. Il y a quelque chose pour les électeurs urbains, les électeurs ruraux, les employés, les chômeurs, les chômeurs capables de travailler et les anciens employés. Il y a quelque chose pour les partisans—et je n'ai rien à redire à cet égard—des Nations Unies, de l'OTAN et du Commonwealth. Il y a quelque chose pour les soi-disant réformateurs de la Chambre des communes et même pour ce petit groupe de Canadiens qui estiment utile de procéder à une réforme du Sénat. Il y a quelque chose pour ceux qui tiennent profondément au «God Save the Queen» comme hymne national et pour ceux qui éprouvent une profonde sympathie pour l'«O Canada». Il y a quelque chose pour les jeunes, les vieux, les anciens combattants et les groupes allogènes, nouveaux et anciens.

Si vous êtes un champion des publications canadiennes, on vous dit que leur position sera raffermie. D'autre part, si vous aimez certaines revues américaines, il leur sera accordé ce qui semble être un monopole perpétuel de droit de dumping des magazines au Canada. Je m'empresse de dire que je n'ai rien contre le *Time* ou le *Reader's Digest* que je lis et auxquels je suis abonné; mais je me demande pourquoi on leur accorde ces privilèges fantastiques.

Il y a aussi ceux qui estiment qu'il se dépense trop d'argent dans notre pays pour les campagnes électorales; on leur dit que ces dépenses seront soumises à des restrictions. D'autre part, on donne aussi à entendre que le gouvernement sera obligé de dépenser plus d'argent que jamais pour les élections.